



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents vasculaires cérébraux

Question écrite n° 56392

Texte de la question

M. Vincent Burroni appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur l'état des négociations dans la constitution d'un réseau de centres de soins d'excellence dédié aux accidents vasculaires cérébraux. Avec 140 000 nouveaux cas par an, cette maladie est au coeur des préoccupations de santé publique pour les années à venir. A ce jour, tout est à construire en termes de service d'accueil, de lits de réadaptation, et de filières de soins d'urgence. La création de réseaux performants, intégrés et présents sur l'ensemble du territoire, est un objectif essentiel pour une maladie qui nécessite une intervention d'extrême urgence. A ce titre, il lui demande quelles mesures elle entend mettre en place pour favoriser de telles initiatives dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Burroni](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56392

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 janvier 2001, page 264